

Master of Arts

MA Langue et Littérature Italiennes 30 crédits

Programme d'études Secondaires

1. Description générale du programme

L'obtention du titre de « Master of Art en langues et littératures : Italien » dans le Programme d'études Secondaires (PS) suppose la validation de 30 crédits ECTS.

Les études ont une durée de deux ans (3 à 4 semestres) et peuvent débiter au semestre d'automne ou au semestre de printemps.

Ce programme de Master en Langue et Littérature Italiennes s'intègre dans la tradition scientifique du Domaine Italien de l'Université de Fribourg, mettant l'accent sur les méthodes de la recherche philologique, de l'historiographie littéraire et de la critique stylistique. Le plan d'études propose donc un approfondissement littéraire tenant compte aussi bien des recherches textuelles que de la dimension historique de la littérature.

L'unité de ce programme provient d'une approche avant tout historique et philologique des problèmes littéraires. Trois séminaires, repartis dans deux modules, constituent le noyau du programme.

L'acquisition de savoirs critiques et d'outils d'analyse donnent aux étudiant-e-s les moyens d'étudier l'ensemble de la production littéraire en langue italienne et d'en offrir une interprétation réfléchie. Les perspectives théoriques examinées au long du Master permettent également de développer une réflexion herméneutique sur les approches et les méthodes des études italiennes, et de se positionner ainsi dans les discours scientifiques contemporains.

Les titulaires d'un Master of Arts en langues et littératures Italien de l'Université de Fribourg peuvent avoir accès à la Formation à l'enseignement pour les écoles de maturité (DEEM); l'expertise qu'ils ont acquise les qualifie également pour des rôles de responsabilité dans le monde de la culture, du journalisme écrit, dans les médias audiovisuels (radio, TV, Internet), dans l'industrie du livre et le secteur de l'édition, dans les archives et bibliothèques ainsi que dans la traduction, dans l'administration, etc.

Le présent document régit l'organisation des études d'Italien au sein du Domaine Italien. Pour les dispositions réglementaires générales, se reporter aux règlements de l'Université de Fribourg, et notamment au règlement du 11 mai 2006 pour l'obtention du Master à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg.

2. Structure du programme

Une valeur exprimée en crédits ECTS et correspondant à une estimation quantitative du travail accompli est attribuée à chaque module au moment de sa validation. Cette valeur est indivisible, aucune attribution partielle de crédits n'étant possible au sein d'un module. Conformément aux dispositions de la Faculté, le Domaine secondaire suppose l'acquisition de 30 crédits. Dans ce Domaine secondaire, la connaissance du latin n'est pas obligatoire.

Le plan d'études prévoit 2 modules, respectivement de 18 et 12 crédits, pour un total de 30 crédits. Le module M 1 se compose de deux séminaires de Littérature italienne de niveau Master ; le module M 2 d'un séminaire de Philologie italienne et d'un cours.

Langue et Littérature Italiennes 30 crédits

Modules	Cours et séminaires	ECTS
M 1	Letteratura	18
S MA	Seminario di letteratura medioevale o umanistico-rinascimentale o Dante	3+6*
S MA	Seminario di letteratura moderna o contemporanea	3+6*
M 2	Filologia	12
S MA	Seminario di filologia italiana	3+6*
C BA	Corso monografico di letteratura o filologia (a scelta)	3

* 3 crédits sont attribués pour le suivi du séminaire et la présentation orale en classe, 6 pour le travail écrit.

3 Modules

M 1 Letteratura (18 crédits)

Le module se compose de deux séminaires de niveau Master (9 crédits, dont 3 pour le suivi avec présentation orale en classe et 6 pour la rédaction d'un travail écrit pour chaque enseignement) : un séminaire portant, au choix, sur la littérature médiévale ou sur la littérature de l'Humanisme et de la Renaissance ou sur l'œuvre de Dante, et d'un séminaire de littérature moderne ou contemporaine.

M 2 Filologia (12 crédits)

Le module se compose d'un séminaire de niveau Master de philologie italienne (9 crédits, dont 3 pour le suivi avec présentation orale en classe et 6 pour la rédaction d'un travail écrit) et d'un cours monographique de littérature ou de philologie au choix (examen oral de 30 minutes).

4. Évaluation des prestations

Les évaluations prévues pour les enseignements dans chaque module, décrites auparavant, font également l'objet d'une appréciation qualitative, notée sur une échelle de 1 à 6. Chacun des modules est validé si la moyenne des évaluations qu'il comporte est d'au moins 4 (pas de compensation possible). L'étudiant-e qui souhaite suivre un cours ou un séminaire en Faculté des Lettres doit s'inscrire à l'unité d'enseignement correspondante via le portail GESTENS ; cette disposition s'applique également aux autres formes d'enseignements dispensés en Faculté des Lettres. L'étudiant-e qui souhaite se présenter à un examen doit s'y inscrire via GESTENS avant le délai annoncé par la Faculté. Aucune inscription tardive n'est possible. Un examen ayant donné lieu à une décision d'échec peut être repassé 2 fois (3 tentatives au total). L'examen doit être réussi dans un délai de 4 sessions à partir de la date d'inscription au cours ou au séminaire, sous peine d'échec à l'unité d'enseignement concernée. L'étudiant-e devra alors suivre un nouveau cours/séminaire pour la même unité d'enseignement. Une absence à un examen pour lequel l'étudiant-e s'est inscrit-e est considérée comme un échec, sauf cas de force majeure.

Les enseignements des modules M1 et M2 sont des cours obligatoires. L'étudiant-e qui ne réussit pas ces épreuves avec un résultat positif et dans les délais prévus n'est pas autorisé-e à poursuivre ses études. Il s'expose à un **échec définitif** dans le Domaine Italien.

Lorsque l'évaluation consiste en un examen, celui-ci a lieu à la fin du semestre et au début du semestre suivant. Le cas échéant, une session de rattrapage peut aussi être organisée. Trois sessions d'examen sont organisées chaque année (début janvier-moitié de février ; dernière semaine de mai-deux premières semaines de juin ; fin août-moitié de septembre), avant la date de validation des programmes prévue par la Faculté.

Le dernier délai pour la **validation** (avec résultat positif) d'un travail écrit de **séminaire** est la troisième session d'examen suivant la fin du semestre au cours duquel le séminaire a été suivi. Concrètement : pour le SA, le dernier délai est le 31 août ; pour le SP, le 31 janvier.

Les étudiant-e-s qui, au cours de leurs études, et sans être en situation d'échec, souhaitent convertir leur Domaine secondaire en Domaine principal, ou réciproquement, doivent se conformer aux exigences correspondantes du présent plan d'études. Les enseignements suivis sont validés, de même que les évaluations réussies, quand elles sont équivalentes dans les deux plans d'études. Dans les autres cas, l'accès au Domaine principal exige des évaluations complémentaires.

5. Langues

Tous les cours et les séminaires, les travaux et les examens du Domaine sont effectués en italien. La mention bilingue n'est pas prévue.

Approuvé par le Domaine Italien de l'Université de Fribourg le 14 avril 2014.

Approuvé par le Conseil du Département des Langues et Littératures le 18 septembre 2014.

Dispositions transitoires

Le nouveau plan d'études entre en vigueur à la rentrée académique de l'automne 2015. Les étudiant-e-s qui commencent leurs études à ce moment sont soumis-e-s sans exceptions au nouveau plan d'études.

Les étudiant-e-s qui ont débuté leurs études à l'Université de Fribourg entre le SA 2014 et le SP 2015 peuvent choisir de continuer avec l'ancien plan ou de passer au nouveau, et ceci au plus tard avant le début du SP 2016. Le Domaine Italien se charge de valider les équivalences et les reconnaissances.

Les étudiant-e-s inscrit-e-s avant le SA 2014 n'ont en principe pas la possibilité de changer de plan d'études. Des exceptions motivées peuvent être considérées.